

Formation le Comité Social et Économique et l'URSSAF

Objectif(s)

- Être capable de différencier les prestations soumises à cotisation
- Être capable d'identifier les risques et les précautions à prendre
- Être capable de faire face à un contrôle URSSAF
- Être capable de respecter les règles édictées par la HALDE pour être en conformité

Prérequis

Aucun

Public concerné

Membres du Comité Social et Économique



1 Jour



Jusqu'à 12

Programme

Rôle des URSSAF

- Que contrôlent-elles ? Qui contrôlent-elles ?
- Le rôle des URSSAF vis-à-vis du CSE

Financer les Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE

- Tous les CSE doivent-ils avoir un budget ASC ?
- Peut-on financer les ASC sur le budget de fonctionnement ?
- Les risques encourus par le CSE en cas de mauvaise utilisation du budget de fonctionnement

Activités Sociales et Culturelles, faire le bon choix pour éviter tout risque de redressement

- Toutes les ASC conférées par le CSE doivent-elles être soumises à cotisation ?
- Les points de vue divergents de l'Administration et des tribunaux
- Avantages soumis à cotisation : les prestations de A à Z (arbre de Noël, voyages, bons d'achats, aide financière allouée aux salariés...)
- Faut-il informer l'employeur de ses choix ?

CSE employeur : ses obligations vis-à-vis de l'URSSAF

- Quelles sont les déclarations obligatoires ?
- Comment embaucher un intermittent du spectacle pour animer l'arbre de Noël ?

Faire face à un contrôle URSSAF

- Qui est contrôlé : le CSE ou l'entreprise ?
- Les pouvoirs de l'inspecteur URSSAF
- Les documents que le CSE doit fournir
- Que fait l'URSSAF en cas de non-paiement des charges ?
- Le CSE peut-il se faire assister ? Par qui ?

Les conséquences du contrôle : le redressement

- Qui doit payer : l'employeur ou le CSE ?
- L'employeur peut-il se retourner contre le Comité Social et Economique ?
- Quelle responsabilité peut être engagée ?
- Que peut faire le CSE à la suite d'un redressement : paiement, contestation, discussions, inaction, impossibilité de paiement

LA HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

- Son rôle,
- Ses décisions
- Ses sanctions
- Conséquences du non-respect de ses décisions (cotisations sociales dues)

Méthode(s) pédagogique(s)

Exposés théoriques, quiz...

Intervenant

Juriste